



JEUNE PUBLIC

Samedi 5 mai 1821, à 5h49 de l'après-midi

Un témoignage précis

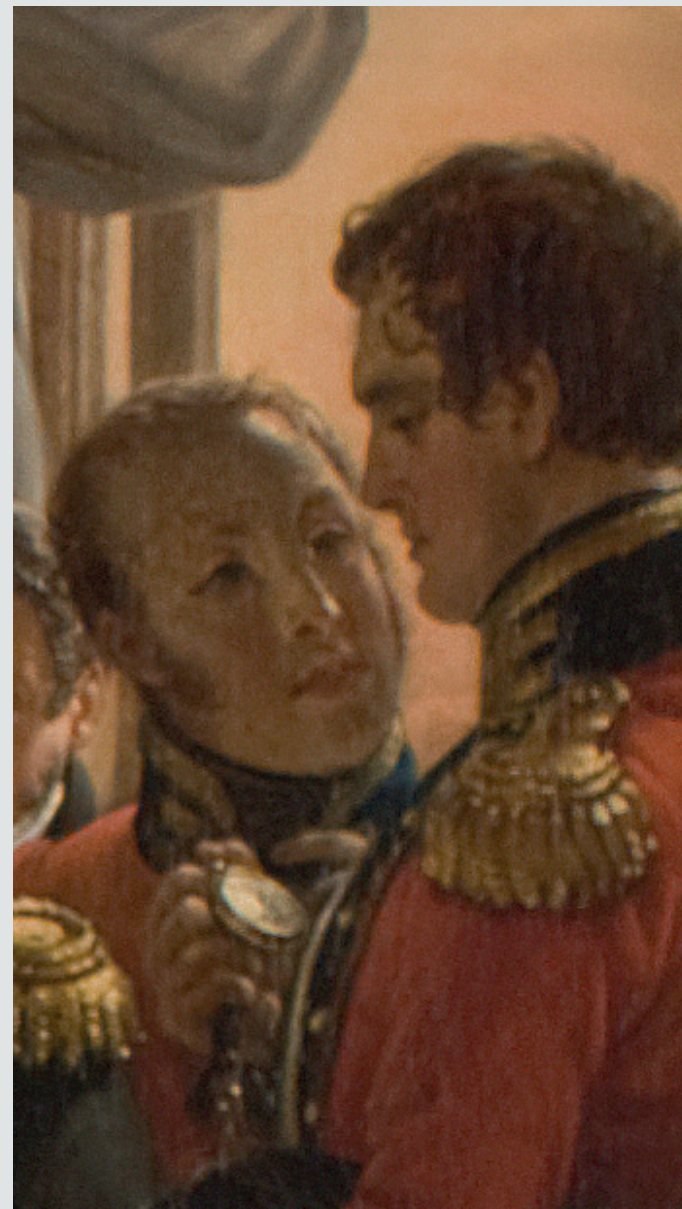
L'empereur des Français Napoléon I^{er} (1769-1821) meurt en **exil*** le 5 mai 1821. Les Britanniques le retiennent prisonnier sur l'île de Sainte-Hélène depuis le 15 octobre 1815.

*Exil : Napoléon n'a pas le droit de revenir en France.

Observe l'original du tableau peint en 1829 par Carl von Steuben.

L'artiste souhaite être très précis dans sa représentation de l'événement. Il dessine le portrait de presque tous les **témoins** et leur demande d'évoquer leur souvenir de la scène.

21 personnes sont représentées dans la pièce où Napoléon est mort.

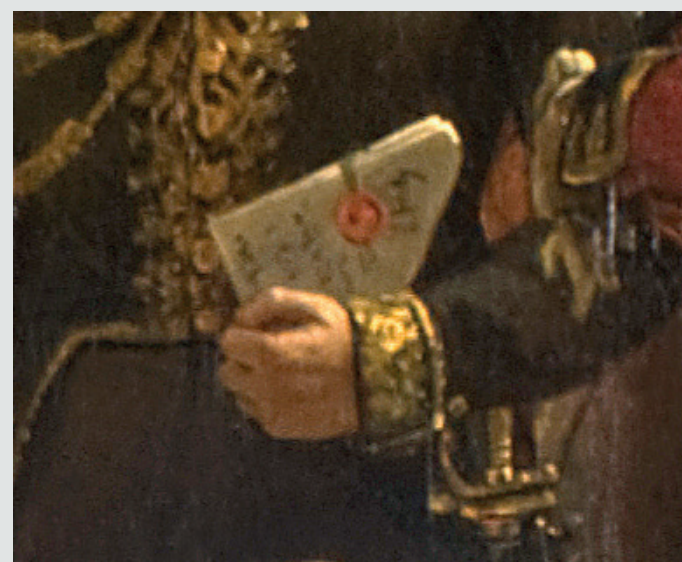


Repère les deux hommes en uniforme rouge, ce sont des Britanniques, le médecin Archibald Arnott et le capitaine William Crokat. Ils enregistrent, grâce à la montre gousset, l'heure du décès de Napoléon.



As-tu observé les 6 enfants représentés sur le tableau ?

Indice : n'oublie pas le fils de Napoléon qui n'est pas présent en personne, mais visible sur le tableau.



Le détail ci-contre montre le **testament de Napoléon**. Ce document qui mentionne les dernières volontés de Napoléon, est tenu par le général Charles de Montholon. Napoléon lui a dicté son testament, avant de le recopier de sa main.

Louis-Joseph-Narcisse Marchand a dessiné pour l'artiste un plan de la pièce mentionnant les meubles et la place des personnes.

